

Août 2014

Premiers ministres du Canada

Madame la Première ministre,  
Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris aujourd'hui au nom de 628 000 travailleuses et travailleurs canadiens en vue de la prochaine réunion du Conseil de la fédération. D'un bout à l'autre du Canada, des membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) fournissent des services essentiels aux municipalités, conseils scolaires, universités et hôpitaux. D'autres membres du SCFP fournissent des services de soins de santé et un large éventail de services sociaux. Le travail de nos membres rend la vie meilleure pour nous toutes et tous.

Dans le cadre de notre congrès national 2013, des congrès de nos divisions provinciales, de nos réunions sectorielles et de nos séances stratégiques, les membres du SCFP ont priorisé un certain nombre d'enjeux qui commandent une attention immédiate. Nonobstant le refus du premier ministre Stephen Harper de rencontrer les premiers ministres membres du Conseil de la fédération, j'incite vos collègues et vous, lors de la prochaine réunion, à inviter le gouvernement fédéral à travailler avec les dirigeants des provinces et des territoires pour bâtir un pays meilleur et plus fort.

### **Déséquilibre fiscal**

Je sais que vous êtes aussi préoccupé que nous à l'égard des déséquilibres fiscaux croissants entre les régions et les niveaux de gouvernement. La plupart des membres du SCFP ressentent les conséquences des disparités en matière de financement, car ils sont très majoritaires à œuvrer dans le secteur public au sens large. Cependant, c'est l'ensemble de la population canadienne qui subit directement les impacts de la déresponsabilisation et des compressions du gouvernement fédéral étant donné que ce sont des services utiles qui subissent des coupures ou des compressions.

On s'attend à ce que le gouvernement fédéral dégage des surplus annuels de l'ordre de 10 milliards de dollars ou plus au cours des quelques prochaines années. Ces surplus devraient atteindre près de

.../2

50 milliards de dollars dans 20 ans. Entre-temps, d'autres niveaux de gouvernement – incluant les provinces, les territoires et les municipalités – font face à un écart fiscal d'envergure similaire ou supérieure entre leurs revenus et leurs dépenses. La recherche menée par le SFCP à partir de données de Statistique Canada indique que les dépenses effectuées par tous les niveaux de gouvernement en pourcentage de l'économie canadienne ont récemment atteint leur niveau le plus bas des 30 dernières années. De surcroît, les dépenses du gouvernement fédéral en pourcentage de l'économie atteindront sous peu leur niveau le plus faible en 70 ans.

Le problème est que les gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux ne perçoivent pas suffisamment de revenus pour financer les services dont leurs citoyens ont besoin et que le gouvernement fédéral leur a transféré plusieurs responsabilités sans pour autant assortir ces transferts d'un financement adéquat. En particulier, les modifications apportées unilatéralement par le gouvernement fédéral à d'importants programmes de paiements de transfert exacerbent les déséquilibres fiscaux entre le fédéral et les provinces ainsi qu'entre les régions.

Le fait de limiter les augmentations du Transfert canadien en matière de santé (TCS) à moins de six pour cent par année aura pour effet de réduire le financement fédéral des soins de santé de 36 milliards de dollars entre 2017-2018 et 2027-2028. L'adoption d'une formule de calcul du TCS par habitant bénéficie à la province qui jouit déjà de la meilleure santé budgétaire, alors que l'application d'autres politiques arbitraires nuit durement à d'autres provinces. Le plafonnement des paiements de péréquation aura pour effet de réduire les transferts fédéraux d'environ 2,4 milliards de dollars cette année et le manque à gagner devrait atteindre 6 milliards de dollars d'ici 2020.

Le gouvernement fédéral devrait s'asseoir avec les provinces et les territoires pour trouver de meilleures formules de calcul de ses principaux transferts au lieu d'appliquer de façon unilatérale et arbitraire des politiques qui donnent lieu à des inégalités de traitement.

Il existe d'autres secteurs où les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent collaborer dans l'optique d'accroître leurs revenus, particulièrement s'ils réussissent à obtenir la collaboration du gouvernement fédéral. Comme je l'ai écrit l'an dernier, nous avons été satisfaits de constater, dans de récents budgets provinciaux, un délaissement des politiques corrosives prônant des réductions d'impôt en faveur du rétablissement de taux d'imposition des particuliers et des sociétés plus responsables – dans certains cas avec l'appui des milieux d'affaires. Ce furent des mesures positives, mais de portée limitée, et il reste encore beaucoup qui peut être fait pour rendre nos régimes fiscaux plus équitables. Le Canada doit multiplier les actions concertées pour supprimer des échappatoires fiscaux exagérés et régressifs ainsi que des déductions pour options d'achat d'actions, gains en capital et autres.

D'abord, en plus d'élargir des assiettes fiscales et de supprimer des échappatoires, les provinces et les territoires devraient intensifier les pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il supprime des échappatoires qui érodent leur propre assiette fiscale. Les déductions pour options d'achat d'actions et gains en capital ont déjà pour effet de réduire les recettes provinciales et territoriales – vos recettes – de l'ordre de plus de 2 milliards de dollars annuellement. Ensuite, l'intention du gouvernement

fédéral d'élargir le recours à des comptes d'épargne à l'abri de l'impôt et de permettre le fractionnement du revenu familial – une mesure fiscale régressive – coûterait annuellement aux provinces et aux territoires 1,7 milliard de dollars en revenus annuels, sans compter les 2,7 milliards par année qu'il en coûterait au gouvernement fédéral. Je vous incite fortement à faire connaître vos craintes quant aux impacts de ces réductions de revenus.

Les provinces et les territoires pourraient également coopérer plus étroitement pour juguler le recours aux paradis fiscaux et réduire l'évasion fiscale. Certaines mesures ont été prises, mais une action plus musclée est requise à cet égard. Dans le même ordre d'idées, à l'instigation du gouvernement fédéral, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a accordé beaucoup d'attention à la vérification de petits organismes voués au développement, à la lutte à la pauvreté et à la protection de l'environnement pour de supposées activités politiques sans vraiment s'attaquer aux sociétés et gens fortunés qui pratiquent une véritable évasion fiscale de haut niveau. Je vous demande d'exercer votre influence sur l'Agence du revenu du Canada, y compris par l'entremise des personnes que vous nommez à son conseil, pour réorienter les priorités et les ressources de l'ARC vers des activités en adéquation avec sa mission de protéger l'intégrité de notre régime fiscal plutôt que verser dans ce qui a l'apparence de harcèlement à des fins politiques.

### **Sécurité de la retraite**

Cela ne devrait pas vous surprendre que le SCFP est fortement en faveur de l'élargissement du Régime de pensions du Canada (RPC) comme l'a proposé le Congrès du travail du Canada. Cette proposition a reçu l'appui de plusieurs premiers ministres provinciaux/territoriaux. Nombre d'études ont démontré que les Canadiens ne réussissent simplement pas à épargner suffisamment en vue de la retraite et nombreux seront ceux qui ne disposent pas d'un revenu suffisant pour vivre une retraite digne. La véritable crise en matière de pensions est que six travailleurs canadiens sur dix n'ont pas accès à un régime de retraite d'employeur. Et les régimes qui restent sont attaqués de toutes parts. Malgré ce grave problème qui ne fait que prendre de l'ampleur, le gouvernement fédéral a choisi de reculer sur la sécurité de la retraite en rejetant du revers de la main les propositions largement soutenues d'élargir le RPC, forçant du coup plusieurs Canadiens à travailler plus longtemps en haussant l'âge d'admissibilité à des prestations de Sécurité de la vieillesse (et du Supplément de revenu garanti) et en minant les pensions publiques et privées en place.

Le SCFP demande à tous les gouvernements provinciaux et territoriaux à faire front commun pour forcer le gouvernement fédéral à revenir sur sa décision préjudiciable de faire obstruction à tout élargissement du RPC malgré les nombreux appuis exprimés en faveur d'un tel élargissement. L'élargissement du RPC aurait pour effet d'atténuer les pressions exercées sur les régimes de retraite d'employeur et de garantir la sécurité de la retraite de millions de Canadiens. Dégager un consensus sur cet enjeu représenterait fort probablement la mesure la plus importante que pourrait prendre le Conseil de la fédération.

Je vous demande également d'exhorter le gouvernement fédéral à revenir sur sa décision de hausser l'âge d'admissibilité à la SV et au SRG. Le gouvernement fédéral n'a pas consulté les provinces, les

territoires ou les Canadiens avant de prendre cette décision, laquelle sera lourde de conséquences sur les générations futures et sur les autres niveaux de gouvernement qui seront appelés à fournir davantage de services et de transferts pour soutenir les aînés vivant dans la pauvreté. C'est un autre exemple où le gouvernement Harper vous transfère le fardeau d'obligations fédérales à l'égard de la population canadienne.

Bien que notre programme de pensions gouvernementales soit un élément clé du système de revenu de retraite canadien, force nous est aussi de reconnaître l'importance des régimes de retraite d'employeur à prestations déterminées. Ces régimes représentent une source de revenu de retraite modeste mais sûre au terme d'une carrière au cours de laquelle le travailleur a cotisé à son régime de retraite. Des études menées par le Boston Consulting Group et le Conference Board du Canada expliquent les avantages macroéconomiques des régimes à prestations déterminées pour l'économie dans son ensemble. Ces régimes représentent d'importantes sources de capitaux d'investissement qui stimulent la croissance économique. De plus, ils jouent un important rôle en réduisant la pression fiscale sur des programmes d'aide sociale et de soutien du revenu destinés aux aînés à tous les niveaux de gouvernement. Étant donné l'importance croissante de la problématique touchant la couverture et l'adéquation des pensions, les gouvernements au Canada doivent chercher à élargir les pensions au lieu de s'attaquer aux travailleurs qui jouissent d'un régime de retraite d'employeur décent.

### **Soins de santé**

L'expiration de l'Accord sur la santé de 2004 et le refus persistant du gouvernement fédéral de rencontrer les premiers ministres provinciaux et les leaders territoriaux afin de négocier de nouveaux niveaux de financement laissent les Canadiens sans aucune certitude quant à un financement fédéral sûr et stable des soins de santé. Après des réinvestissements de six pour cent par année, tel qu'inscrit dans l'Accord, la qualité de nos soins de santé est aujourd'hui menacée par des restrictions de financement fédéral, un recours accru à la privatisation et l'abandon par le gouvernement fédéral actuel de son rôle de premier plan dans le maintien ou l'amélioration des soins de santé publics. Les modifications apportées unilatéralement à la formule de financement se solderont par une réduction du financement des soins de santé de l'ordre de 36 milliards de dollars – soit 1000 \$ par Canadien – au cours d'une période de dix ans. Les provinces et territoires perdront ainsi de la capacité financière dans un contexte de décroissance démographique.

En dépit de l'alarmisme entourant l'augmentation des coûts des soins de santé publics, ce sont les éléments privés à but lucratif de notre système de santé – par exemple, les médicaments, la facturation des médecins et les tests médicaux – qui ont contribué le plus à cette augmentation des coûts. Ces éléments ont augmenté les coûts engagés non seulement par les gouvernements, mais aussi par les particuliers et les régimes de soins de santé d'employeur. De plus, la preuve internationale démontre que les systèmes de santé publics sont beaucoup plus efficaces à contrôler les coûts tout en fournissant des soins efficaces et universels.

Si le gouvernement fédéral refuse de se porter à la défense de notre système public de santé, les Canadiens doivent pouvoir compter sur les provinces et les territoires pour améliorer le système public en rehaussant l'efficacité des soins et en élargissant l'éventail des soins couverts. Cela aurait pour effet d'améliorer la qualité des soins pour tous tout en réduisant les montants qu'ils auraient à déboursier de leurs propres poches. Cependant, les soins de santé ne se résument pas uniquement à une question de coûts. Ils comportent aussi de très nombreux avantages économiques. On estime que l'amélioration des soins de santé offerts à la population est responsable d'environ le quart de la croissance du PIB par travailleur dans les pays industrialisés.

Les premiers ministres provinciaux et territoriaux doivent maintenir la pression sur le gouvernement fédéral de négocier un nouvel accord sur la santé de dix ans prévoyant des augmentations annuelles de six pour cent. L'élimination des mesures de péréquation du TCS pour l'exercice 2014-2015 compromet les normes d'équité et d'égalité des soins à l'échelle du pays. Jusqu'au 31 mars 2014, les provinces et les territoires ayant une capacité financière moindre qui bénéficiaient dans une moindre mesure des mêmes transferts de points d'impôt se voyaient offrir un supplément pour pallier aux écarts en matière de financement. En l'absence des mesures de péréquation qui existaient depuis la mise en place du TCS, les provinces et territoires inférieures à la moyenne n'auront pas les ressources nécessaires pour maintenir les services à des niveaux comparables. Les disparités entre les normes et les niveaux de soins s'accroîtront à mesure que le gouvernement fédéral abdique la péréquation et ses responsabilités financières. Il en résultera un accroissement du « tourisme médical » entre provinces et des complications de facturation et de paiement des soins prodigués hors province.

## **Garde d'enfants**

Les politiques gouvernementales n'ont pas suivi le rythme de l'évolution rapide des milieux de travail canadiens au cours des 50 dernières années. Nous tardons toujours à élaborer et à mettre en œuvre des politiques qui tiennent compte de l'augmentation exponentielle du nombre de femmes actives sur le marché du travail. Les familles canadiennes peinent à concilier travail et famille puisque la plupart des parents travaillent à l'extérieur du foyer. Le coût élevé des services de garde à l'enfance exerce des pressions temporelles et financières sur les familles canadiennes et, trop souvent, les familles sont forcées de choisir entre des services abordables et des services sécuritaires et favorables au développement de leurs enfants. Les familles qui travaillent des horaires irréguliers ou dont les enfants ont des besoins élevés éprouvent encore plus de difficultés à trouver des services adéquats.

Le SCFP est depuis toujours favorable à un programme national de garderies. Je vous demande de travailler avec nous et de demander au gouvernement fédéral de réunir l'ensemble des provinces et des territoires pour mettre en œuvre un programme pancanadien de services d'éducation et de soins destinés à la petite enfance. Le but doit être d'assurer un accès universel à des services de garde de qualité et abordables qui répondent aux besoins des familles d'aujourd'hui. En Ontario, la *Loi sur la modernisation des services de garde d'enfants* stipule que répondre aux besoins des familles en matière d'éducation et de services destinés à la petite enfance requiert une collaboration et des partenariats entre tous les niveaux de gouvernement. Les premiers ministres des provinces et des territoires peuvent faire pression pour que le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan en contribuant

à améliorer l'accès à des services de garde d'enfants et d'éducation de la petite enfance de qualité. Un programme national de garderies représenterait un investissement social et financier plus avantageux pour le gouvernement fédéral au cours de l'année à venir que, par exemple, la mise en œuvre de sa promesse politique partisane de permettre le fractionnement du revenu familial.

L'universalité des services de garde d'enfants est avantageuse du point de vue économique. Dans un rapport rendu public en 2012, les Services économiques TD concluent que le gouvernement fédéral a tout intérêt à faire de l'investissement dans l'éducation préscolaire une priorité élevée. On peut lire dans le rapport que les études démontrent que des services de garde d'enfants abordables, universels et de qualité favorisent la croissance économique, la productivité de la main-d'œuvre dans le secteur privé, l'avenir des enfants et les perspectives d'emploi des mères qui travaillent. L'estimation des coûts-avantages varie d'une étude à l'autre, mais selon plusieurs études, chaque dollar investi en services universels de garde d'enfants rapporte entre 1,50 \$ et 3 \$ par l'effet multiplicateur qu'il crée. De plus, des programmes de qualité destinés à la petite enfance ont une incidence positive sur les aptitudes sociales et la santé des enfants; il en résulte des coûts de soins de santé et de justice pénale moins élevés. De meilleures aptitudes à la lecture et au calcul, des niveaux de scolarisation supérieurs et une plus grande productivité figurent parmi les autres avantages démontrables de l'accès à de tels programmes. Le Québec demeure la seule province canadienne qui s'est dotée d'un système public de services de garde d'enfants. Bien qu'il ne soit pas parfait, il représente néanmoins un modèle de ce qui pourrait être fait dans le reste du pays.

### **Assurance-emploi**

À l'instar d'un nombre élevé et croissant de travailleurs canadiens, plusieurs membres du SCFP occupent un emploi saisonnier à statut précaire. Les municipalités, conseils scolaires et universités embauchent des milliers de travailleurs de façon saisonnière pour faire effectuer du travail qui n'existe tout simplement pas à longueur d'année. Ces travailleurs dépendent du régime d'assurance-emploi (a.-e.) pour joindre les deux bouts.

Les récentes coupures et modifications fédérales au régime d'a.-e., ainsi qu'un taux de chômage qui reste élevé, font en sorte que seulement 37,5 pour cent des travailleurs sans emploi touchent des prestations d'a.-e. d'un montant insuffisant. Aujourd'hui, le régime d'a.-e. vient en aide au plus faible pourcentage de chômeurs canadiens depuis sa création en 1940. C'est honteux. Les surplus fédéraux ont été en partie engrangés sur le dos des travailleurs sans emploi ou sous-employés. De plus, le rétrécissement de l'admissibilité à l'a.-e. signifie qu'une partie des coûts engagés pour soutenir les travailleurs canadiens est aujourd'hui assumée par les provinces, les territoires et les municipalités.

Dans le cas de travailleurs saisonniers qui opèrent de l'équipement, entretiennent des parcs et des installations récréatives ou effectuent des tâches de bureau, administratives ou éducatives dans le réseau scolaire, l'accès à des prestations d'a.-e. est essentiel à leur subsistance. Les prestations d'a.-e.

représentent une mesure de maintien du revenu qui permet aux municipalités et aux conseils scolaires de bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée d'année en année.

Ces modifications à l'a.-e. font mal aux travailleurs, qui font état d'un accès réduit, de difficulté à comprendre les modifications, de prestations réduites, du ciblage de travailleurs saisonniers pour des vérifications dans le cadre de l'a.-e. et de nouvelles façons d'interpréter des pratiques de longue date. Le nouveau système d'emplois électronique n'a pas été conçu en fonction des besoins des travailleurs. Des centres d'appel de l'a.-e. ont été fermés et ceux qui restent ouverts ne sont pas dotés de personnel suffisant et transmettent souvent des renseignements inconsistants. En votre qualité de premier ministre, vous savez aussi bien que moi que les modifications apportées à l'a.-e. par le gouvernement fédéral nuisent aux travailleurs. Nous vous exhortons donc à joindre votre voix à la nôtre pour exiger que le gouvernement fédéral annule ces modifications et veille à ce que l'a.-e. soit accessible aux travailleurs quand ils en ont le plus besoin.

### **Questions autochtones**

L'absence de leadership fédéral sur des questions d'importance pour les peuples autochtones a de quoi étonner. En raison de ce vide, les premiers ministres des provinces et des territoires se trouvent en position de renouveler des engagements pris à l'égard des Autochtones, qui constituent le segment de la population qui croît le plus rapidement dans plusieurs provinces. Investir dans les services aux Autochtones ajoute au mieux-être de ces derniers et produit des avantages socioéconomiques pour d'autres citoyens. Vous pouvez jouer un rôle important en moussant les appuis en faveur de changements systémiques. Il est grand temps de renégocier un nouvel accord de Kelowna, de tenir des consultations valables sur l'extraction des ressources naturelles, de veiller à ce que toutes les Premières Nations aient accès à de l'eau potable propre et salubre et – de façon urgente – de lutter contre la violence insupportable dont sont victimes les femmes et jeunes filles autochtones.

L'intention derrière l'accord de Kelowna était d'investir davantage pour lutter contre les iniquités sociales entre les Autochtones et les autres Canadiens. Très peu a changé depuis l'accord initial en raison de l'entêtement du gouvernement fédéral dirigé par Stephen Harper. Il nous faut un nouvel accord prévoyant des investissements dans l'infrastructure sociale et matérielle dont les peuples autochtones dépendent. Des questions d'infrastructure comme l'approvisionnement en eau potable propre doivent être abordées, tout comme les graves lacunes dans l'infrastructure sociale pour assurer notamment un financement adéquat de l'éducation. Les peuples autochtones du Canada font face à des perspectives lamentables en matière de soins de santé et d'éducation. Les provinces et territoires doivent faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il débloque les fonds nécessaires sans plus tarder.

Un autre enjeu critique pour les Autochtones et les autres Canadiens est l'extraction des ressources naturelles. À cet égard, les provinces et territoires doivent reconnaître la nécessité de tenir une consultation valable et de conclure des ententes avec les Premières Nations ainsi que les collectivités métisses et inuites.

Le SCFP a donné son appui à l'appel lancé l'an dernier par le Conseil de la fédération en faveur de la tenue d'une enquête publique exhaustive sur la disparition et l'assassinat de femmes et jeunes filles autochtones. Le rapport que la GRC a rendu public au cours de la dernière année devrait vous encourager à relancer cet appel.

## **Changements climatiques**

Les changements climatiques revêtent une importance vitale pour les membres du SCFP et l'ensemble des Canadiens. La crise climatique nous a poussés à adopter notre propre politique nationale de l'environnement. Le SCFP souhaite un avenir moins pollué par le carbone pour le Canada et prend des mesures pour réduire sa propre empreinte carbone.

De plus en plus, nous observons les fortes incidences de puissantes tempêtes, de sécheresses et d'autres catastrophes liées aux changements climatiques. Les inondations de juin 2013 en Alberta ont causé pour plus de 1,7 milliard de dollars en dommages à l'infrastructure. Des membres du SCFP étaient aux premières lignes de l'intervention et des efforts de nettoyage après ces inondations. Les électriciens que nous représentons interviennent régulièrement pour rétablir le courant après le passage de tempêtes violentes. Mais, à mesure que ces tempêtes gagnent en intensité et en fréquence, nos collectivités feront face à des factures de plus en plus salées. En avril 2014, dans un rapport spécial, les Services économiques TD ont estimé que les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques coûteront à l'économie canadienne quelque 5 milliards de dollars par année en moyenne d'ici 2020 et que la facture atteindra entre 21 et 43 milliards par année d'ici 2050. Entre-temps, notre gouvernement fédéral n'a pratiquement rien fait pour atténuer les effets des changements climatiques. Il a plutôt contribué à aggraver le problème en promouvant agressivement et poursuivant une politique intensive d'extraction des ressources naturelles comme pivot de l'économie canadienne. Par conséquent, nos émissions de gaz à effet de serre continuent à monter en flèche pendant que d'autres régions du globe réussissent à réduire leurs émissions. (contrairement au Canada, l'Union européenne a récemment annoncé que ses émissions avaient baissé à 19,2 pour cent sous leurs niveaux de 1990).

Le SCFP est fortement favorable à l'énergie renouvelable publique comme moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre et prône des solutions publiques aux problèmes environnementaux. Il existe un énorme potentiel de croissance soutenue de l'emploi et de développement humain par l'emploi qui réduirait notre impact sur l'environnement (pensons notamment à l'énergie renouvelable, au transport en commun et à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments). L'adaptation aux changements climatiques, la résilience des infrastructures et l'aménagement urbain offrent un ample potentiel de croissance de l'emploi et les changements climatiques mèneront à la création d'autres types d'emploi. Le SCFP est également favorable à une stratégie de transition juste destinée aux travailleurs et aux collectivités qu'ils habitent pour contribuer à former et à préparer les travailleurs à occuper des emplois valorisants dans une nouvelle économie verte.

Le SCFP demande aux gouvernements provinciaux et territoriaux de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour atténuer les impacts des changements climatiques. L'ensemble des Canadiens et des citoyens de la planète méritent un climat stable et la certitude économique dont il est gage. Toutes les régions du Canada doivent intensifier leurs efforts de ralentissement des changements climatiques et d'adaptation à leurs impacts de plus en plus fréquents et dévastateurs.

## **Commerce**

Depuis des années, le SCFP met les provinces et les territoires en garde contre les dangers des accords commerciaux « de nouvelle génération ». Il est intéressant de constater que l'Allemagne met maintenant en question l'accord de libre-échange phare du gouvernement fédéral – l'Accord économique et commercial global (AECG) conclu entre le Canada et l'Union européenne. Depuis longtemps, je crains que l'AECG et d'autres accords commerciaux aillent bien au-delà d'un simple engagement d'atténuer les obstacles tarifaires. Ces accords auront pour effet d'ouvrir la réglementation canadienne à des procédures de différend entre investisseur et État, permettant à des sociétés étrangères de réclamer des dommages-intérêts pour de potentielles pertes de profits attribuables à des règlements provinciaux, territoriaux ou municipaux. Ces règles d'investissement créent un régime de droit parallèle auquel les sociétés transnationales et les investisseurs privés peuvent recourir pour contester toute politique, décision, loi ou mesure gouvernementale en matière de protection de l'environnement, de santé publique ou de développement économique local notamment, qu'ils jugent fait entrave d'une façon ou d'une autre à leur course aux profits. Même un État aussi puissant que l'Allemagne exprime son malaise à l'égard de ces mécanismes, car ils permettraient la contestation, devant des tribunaux opaques, de règlements adoptés par des gouvernements souverains. Il n'est pas trop tard pour les premiers ministres provinciaux et territoriaux d'affirmer leurs droits juridictionnels définis dans la Constitution et de refuser de telles intrusions dans les pouvoirs de réglementation des municipalités, provinces et territoires.

## **Conclusion**

Les membres du SCFP veulent bâtir un Canada meilleur. L'année qui vient vous offre une occasion sans précédent de façonner l'avenir de notre pays maintenant que le gouvernement fédéral s'apprête à dégager des surplus. Êtes-vous prêt à utiliser votre pouvoir comme premier ministre du Québec pour travailler avec nous à bâtir ce Canada meilleur?

Ensemble, nous pouvons créer des opportunités inégalées pour nos jeunes en leur offrant un accès à des services de garde d'enfants, d'éducation et de santé ainsi que de bons emplois. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que tous les Canadiens vivent une retraite digne. Ensemble, nous pouvons bâtir un pays viable sur les plans social, environnemental et financier.

Le SCFP représente environ un travailleur canadien sur 35 dans des collectivités d'un océan à l'autre. Les priorités décrites ci-haut touchent nos membres comme travailleurs, mais la prise de mesures sur ces enjeux a le potentiel d'améliorer leur qualité de vie et celle de tous les citoyens de cette grande nation. Notre syndicat et nos membres disposent d'une mine d'information sur ces sujets et ce serait un plaisir pour moi de la partager avec vous et votre gouvernement. Je vous prie de demander à votre personnel de communiquer avec mon bureau afin que nous puissions poursuivre cette conversation.

Veillez agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président national,

Paul Moist